

TÉMOIGNAGES

MERCREDI 8 mars 1961
9 heures et demie du matin

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous sommes en nombre. Lors de la dernière réunion certaines questions ont été soulevées. J'ai en main une lettre de M. H. R. Balls, contrôleur du Trésor, en date du 7 mars 1961, adressée à M. MacNaughton et qui se lit comme il suit:

Monsieur,

Je crois savoir que, lors de sa deuxième réunion le 1^{er} mars, le Comité des comptes publics a demandé les renseignements ci-dessous:

«Combien d'exemplaires des Comptes publics de 1958-1959 l'Imprimerie nationale détient-elle en dépôt et combien lui en reste-t-il à vendre?»

Saisie de la question, l'Imprimerie nous communique les renseignements que voici:

Nombre d'exemplaires des Comptes publics de 1958-1959, en stock le 1^{er} mars 1961:

Anglais	Français	Total
284	13	297

Diverses autres questions ont été posées. Je vous reporte en particulier aux témoignages, pages 46 et 47, au sujet des Postes et du courrier de 2^e classe, rubrique employée dans le rapport complémentaire.

M. Smith, comme plusieurs autres membres, a soulevé certains points. M. Boyle est présent ce matin. Il est sous-ministre des Postes. Il est disposé à répondre à toutes les questions. Peut-être aimeriez-vous qu'il vous donne un exposé maintenant. Avez-vous lu la déposition, monsieur Boyle?

M. G. A. BOYLE (*sous-ministre des Postes*): Oui, je l'ai lue. Je pourrais peut-être faire quelques observations.

La dernière fois que j'ai assisté à une séance de votre comité, je crois vous avoir mentionné que toute modification relative aux tarifs des éditeurs comporterait la mise en vigueur de nouvelles lois. A la suite de votre réunion, nous avons étudié la question et j'ai causé de l'augmentation des tarifs avec le ministre des Postes.

La Commission royale avait alors commencé son étude et elle nous avait demandé de lui fournir des renseignements, des données statistiques et ainsi de suite. Nous supposons qu'elle faisait un examen approfondi de la question. Le ministre avait alors décidé que nous attendrions le rapport de la Commission et les recommandations qu'elle présenterait au Gouvernement avant de commencer à légiférer.

Je crois que l'honorable député de Port-Arthur a soulevé la question à la Chambre en deux occasions, dont, la dernière fois, avant-hier. Le ministre a mentionné, me semble-t-il, qu'il attendait le rapport de la Commission royale d'enquête sur les publications.

Le PRÉSIDENT: Parlez-vous de M. Fisher de notre comité?

M. BOYLE: Oui.